REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN VILLE DE BERGHEIM



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2021

Le vingt-neuf novembre deux mille vingt et un à 19 heures 10, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire au Centre Sportif et Culturel. La séance était présidée par Madame Elisabeth SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents:

Madame Elisabeth SCHNEIDER, Maire, Messieurs François MULLER, Nicolas THIRIAN, Madame Sidonie HALBOUT, Monsieur Christian BOHN, Adjoints au Maire, Madame Gabrielle ROLLI, Messieurs Georges LISCHETTI, Denis DEISS, Madame Fabienne STEIB, Monsieur Frédéric PLATZ, Mesdames Patricia BECKER, Rosalie STAEHLY GOMES, Messieurs Jean-Paul LEY, Jean-François HALLER, Madame Christine BOPP, Conseillers Municipaux.

Absentes excusées et représentées :

Mme Nadia MEDDAD, Adjointe au maire, excusée, représentée par Mme Sidonie HALBOUT. Mme Corinne HEIMBURGER, Conseillère Municipale, excusée, représentée par Mme Christine BOPP.

Absents excusés et non représentés :

Mme Sandrine ANTONI, Conseillère Municipale, excusée. M. Rémi GOETTELMANN, Conseiller Municipal, excusé.

Absent non excusé: néant.

A donné procuration de vote :

Mme Nadia MEDDAD, a donné procuration de vote à Mme Sidonie HALBOUT, Adjointe au maire. Mme Corinne HEIMBURGER, a donné procuration de vote à Mme Christine BOPP, Conseillère Municipale.

Assistait à la réunion : Madame Valérie DEJONGHE, Secrétaire Générale.

---0000000---

Au préalable de la présente séance à 18H30, sont intervenus MM. Umberto STAMILE, président et François SERBONT, directeur général, pour une présentation des missions et du fonctionnement des services de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé. Les élus ont pu ainsi échanger, sur des questions budgétaires, économiques, ..., le projet de territoire 2020-2026 (présenté dans le prochain Bergheim Regards 2021), la mutualisation de moyens financiers et humains, les projets de construction d'un nouveau siège sur le site actuel, ..., ainsi que sur les études en cours, menées par l'ADAUHR ADT, pour la construction d'un nouveau périscolaire sur Bergheim et de nouveaux locaux intercommunaux, ... Il est souligné également les engagements et actions menés dans différents domaines tels que la culture (animation du réseau des bibliothèques au nombre de 7), l'environnement et le tourisme...

Madame le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 23 novembre 2021. Elle salue cordialement l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2021
- 2. Désignation des secrétaires de séance et des questions diverses
- 3. Communication des décisions du Maire
- 4. Palmarès du concours communal du fleurissement 2021
- 5. Reprise de concessions en état d'abandon du cimetière communal
- 6. Participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire Prévoyance des agents communaux
- 7. Décompte du temps de travail des agents publics
- 8. Attribution de cadeaux au personnel communal
- 9. Prise en charge des frais dans le cadre d'un mandat spécial Congrès des Maires 2021
- 10. Fermage: renouvellement de baux
- 11. Tarifs communaux 2022



- 12. Aménagement d'îlots de fraîcheur sis route du Vin et demande de subvention au titre du GERPLAN 2022
- 13. Rapport des comptes rendus de commissions
- 14. Points divers Communications
- 15. Questions diverses

POINT 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021

Aucune observation n'ayant été formulée ni par écrit, ni oralement, le procès-verbal est définitivement adopté, à l'unanimité.

POINT 2. <u>DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE ET DES QUESTIONS DIVERSES</u>

Sur proposition de Madame le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- DESIGNE Madame Valérie DEJONGHE, secrétaire de séance
- NOMME Monsieur Frédéric PLATZ, rédacteur du point des questions diverses

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 3. COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame le Maire telles qu'établies ci-après et n'émet aucune observation :

- Décision n° 030/2021 du 16/09/2021 portant sur la location du lot n° 32 du jardin communal à Monsieur Hubert SCHUBNEL.
- Décision n° 031/2021 du 16/09/2021 portant sur la signature de 2 conventions d'occupation précaire du domaine public.
- Décision n° 032/2021 du 16/09/2021 portant sur le non usage du droit de préemption urbain aux demandes d'alinéation d'immeubles enregistrées.
- Décision n° 033/2021 du 28/09/2021 portant sur le non usage du droit de préemption urbain à la demande d'alinéation d'immeuble enregistrée.
- Décision n° 034/2021 du 29/09/2021 portant sur l'annulation partielle de la décision n° 031/2021 du 16/09/2021, plus précisément sur la caducité de la convention d'occupation précaire établie entre la Commune et Mme Amandine BRUNIAUX, gérante de la SAS Les Amandiers. Il est précisé toutefois que la pose de panneau est soumise à autorisation préalable de la commune.
- Décision n° 035/2021 du 01/10/2021 portant sur l'acceptation d'une indemnité de sinistre.
- Décision n° 036/2021 du 15/10/2021 confiant la mission de refonte du site internet de la ville et d'élaboration d'une charte graphique à la société BULLE & CO de 68-Bergheim.
- Décision n° 037/2021 du 26/10/2021 confiant la réalisation d'un diagnostic sécurité et d'une étude préliminaire portant sur la définition de 3 propositions de circulation de la rue du Landgraben au bureau d'études SETUI de 68-Colmar pour la somme de 4 080 € TTC, ainsi que la réalisation d'un relevé topographique de la rue du Landgraben au cabinet de géomètre GEOMEX de 68-Ribeauvillé pour un montant de 852 € TTC.
- Décision n° 038/2021 du 04/11/2021 portant sur le non usage du droit de préemption urbain aux demandes d'alinéation d'immeubles enregistrées.
- Décision n° 039/2021 du 08/11/2021 portant sur l'acquisition d'une nacelle d'occasion auprès de la SARL GELAIN de 67-Kogenheim pour la somme de 62 800 € TTC.
- Décision n° 040/2021 du 15/11/2021 portant sur l'attribution de l'accord-cadre pour la fourniture d'électricité de 2022 à 2025, pour le lot n° 1 aux sociétés ALSEN de 67- Barr, EDF de 75-Paris et TOTAL ENERGIES de 75-Paris, pour le lot n° 2 aux sociétés EDF de 75-Paris et TOTAL ENERGIES de 75-Paris et pour le lot n° 3 aux sociétés EDF de 75-Paris et TOTAL ENERGIES de 75-Paris.
- Décision n° 041/2021 du 16/11/2021 portant sur la signature d'une convention d'assistance à maître d'ouvrage concernant l'étude de faisabilité portant sur les équipements scolaires et périscolaires de la commune de Bergheim, établie entre l'ADAUHR ATD de 68-Colmar, la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé et la Commune pour un montant à sa charge de 4 596 € TTC.

ES

- Décision n° 042/2021 du 16/11/2021 portant sur l'attribution du marché de travaux d'aménagement du chemin rural dit « Pflaenzerweg » (2ème tranche) à la société TP et Transport SCHMITT de 68-St-Hippolyte, pour la somme de 68 061 € TTC. Il est précisé à cet effet que les travaux démarreront le 17 janvier 2022.
- Décision n° 043/2021 du 18/11/2021 portant sur l'acceptation d'indemnités de sinistres pour la somme totale de 4 974 €, en sus la somme de 280 € (montant de la franchise) à percevoir par les responsables légaux des jeunes.
- Décision n° 044/2021 du 19/11/2021 portant sur le non usage du droit de préemption urbain à la demande d'alinéation d'immeuble enregistrée.
- Décision n° 045/2021 du 19/11/2021 portant sur la location de jardins communaux sis aux remparts, à compter du 12 novembre 2021, plus précisément le lot n° 65 à M. Matthieu VERHILLE et les lots n° 47 et 48 à la SARL HUNINGUE, ainsi que sur la résiliation de la location du lot n° 4 de stockage de bois, de 1 are, de M. DA SILVA José, à effet du 11 novembre 2021 (vacante à ce jour).

POINT 4. PALMARES DU CONCOURS COMMUNAL DU FLEURISSEMENT 2021

Monsieur François MULLER, adjoint délégué au fleurissement présente le palmarès du concours communal des maisons fleuries 2021. Il profite de l'instant pour remercier l'ensemble des membres du jury, les bénévoles et le personnel communal qui ont œuvré pour le bon déroulement de ce concours.

VU le palmarès du concours communal des maisons fleuries 2021, établi selon la meilleure note obtenue par le jury et classé du 1^{et} au 7^{ème} prix, suivi du prix d'encouragement

VU les six catégories de maisons fleuries :

- Catégorie 1 : maisons avec balcon ou terrasse
- Catégorie 2 : façades fleuries
- Catégorie 3 : maisons avec jardin
- Catégorie 4 : commerces-hébergements
- Catégorie 5 : collectifs
- Catégorie 6 : potagers fleuris

Sur proposition de Monsieur François MULLER, adjoint délégué au fleurissement, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'allouer aux lauréats, sous forme de bons pour l'achat de fleurs, les prix figurant sur l'état annexe ci-joint
- d'inscrire un crédit de 8 055 € au budget primitif 2022, article 6714

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 5. REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON DU CIMETIERE COMMUNAL

<u>Préambule</u>: La loi du 3 janvier 1924 autorise, à certaines conditions, la reprise par la commune des concessions perpétuelles abandonnées. Cette possibilité a été justifiée de la façon suivante au cours de la discussion de cette loi : « le concessionnaire n'a pas reçu, sur le terrain concédé, un droit absolu lui permettant d'en disposer à sa guise ; il ne peut en user qu'à certaines conditions, notamment celle de conserver au terrain concédé son affectation et de le maintenir en bon état d'entretien. Si, par négligence du concessionnaire ou de ses successeurs, il arrive que le terrain revête un aspect lamentable et indécent, la Commune peut mettre en demeure le concessionnaire ou ses successeurs de tenir l'engagement moral qui avait été pris et à défaut reprendre le terrain ».

En 2018, la Commune a engagé une nouvelle procédure de reprise de concessions perpétuelles à l'état d'abandon prévue à l'article L.2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces sépultures, dont les dernières inhumations remontent à plus de cinquante ans, ne sont plus entretenues et présentent, pour la grande majorité d'entre elles, les caractéristiques suivantes : bordures dégradées, absences d'épitaphes, végétation invasive.

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2223-4, L.2223-17, L.2223-18, R.2223-12 à R.2223-23
- VU le procès-verbal réglementaire du 27/08/2018 portant sur le 1^{er} constat d'abandon de 5 concessions funéraires
- VU le projet de procès-verbal réglementaire à établir pour la reprise définitive par la commune desdites concessions, établie comme ci-après :



SECTEUR	N° DE CONCESSION	CONCESSIONNAIRE		
	B-027	Mme EICHHOLZER née WAECHTER Odile		
Carré B	B-058	Mme LOOS née SCHIFFMANN Coralie		
	B-097	M. HATTERER Charles		
Carré C	C-062	M. KOEHLY Joseph		
Carré D	D-0127	M. RADAT Xavier		

Considérant que la concession référencée B-097 fait l'objet d'un projet de reprise par un tiers en cours d'instruction, sous réserve toutefois de la justification de la filiation des successeurs du concessionnaire

Sur proposition de Madame le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** la reprise desdites concessions funéraires, réputées en état d'abandon, sous réserve toutefois d'une reprise selon la réglementation en vigueur en ce qui concerne la concession référencée B-097
- PREND ACTE que des arrêtés prononçant la reprise par la Commune des terrains affectés aux concessions seront pris à cet effet

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 6. PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE DES AGENTS COMMUNAUX

- VU la décision du Conseil Municipal n° 9 du 15 octobre 2018 accordant une participation financière aux fonctionnaires et agents de droits publics et de droit privé en activité pour le risque Prévoyance, pour un montant de 264 €/an/agent, réglementairement ne pouvant pas être proratisée au temps de travail
- VU la délibération du Conseil Municipal n° 10 du 13 septembre 2021 portant sur la révision des taux de cotisations applicables au 1^{et} janvier 2022, dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire Prévoyance, plus précisément portant sur une augmentation tarifaire de 10 % des taux relatifs aux garanties incapacité, invalidité et perte de retraite faisant passer le taux global de 1,34 % à 1,47 %

Sur proposition de Madame le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de porter le montant de la participation de la commune pour ce risque dans la limite de la cotisation versée par l'agent, à 300 €/an maximum

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX.

Nota: Le Conseil Municipal prend acte que le contrat groupe d'assurance statutaire, souscrit par la commune auprès de CNP Assurances et SOFAXIS via le CDG68, subira également une augmentation globale des taux de cotisations de 18,4 % au vu de l'aggravation de la sinistralité et du déséquilibre financier constaté, en fonction de la franchise retenue, à effet du 1^{er} janvier 2022.

POINT 7. DECOMPTE DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS PUBLICS

Sur rapport de l'autorité territoriale

- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 7-1
- VU le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature
- VU le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée
- VU la circulaire ministérielle NOR RDFF1710891C du 31 mars 2017 relative à l'application des règles en matière de temps de travail dans les trois versants de la fonction publique

ES

- VU la réponse du Préfet du Haut-Rhin du 10 mars 2021 à la question du Président du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin du 26 janvier 2021
- VU l'avis de principe rendu en date du 16 mars 2021 par le comité technique du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin relatif au décompte du temps de travail des agents publics réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures
- VU le modèle de délibération proposé par le Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin
- VU l'adoption du protocole d'A.R.T.T. par délibération du Conseil Municipal n° 5 du 15 octobre 2018
- Considérant que l'article 47 de de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique abroge le fondement légal ayant permis le maintien de régimes dérogatoires à la durée légale du travail (1 607 heures)
- Considérant que les collectivités territoriales et les établissements publics disposent d'un délai d'un an à compter du renouvellement de leurs assemblées délibérantes pour définir les règles relatives au temps de travail de leurs agents
- Considérant que ces règles devront entrer en application au plus tard le 1er janvier suivant leur définition
- Considérant que le décompte actuel du temps de travail des agents publics tient expressément compte des deux jours fériés locaux (le Vendredi Saint dans les communes ayant un temple protestant ou une église mixte et le second jour de Noël)
- Considérant que le cas des jours fériés spécifiques à l'ALSACE-MOSELLE ne diffère pas du cas des autres jours fériés
- Considérant qu'il convient d'établir le décompte du temps de travail des agents publics sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures
- Considérant que le présent modèle de délibération a été approuvé en date du 16 mars 2021 par le comité technique du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1^{er}: À compter du 1^{er} décembre 2021, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.

	365 jours annuels
_	104 jours de week-end (52s x 2j)
-	8 jours fériés légaux
_	25 jours de congés annuels
	= 228 jours annuels travaillés

228 jours annuels travaillés
x 7 heures de travail journalières (35h/5j)
= 1 596 heures annuelles travaillées
arrondies à 1 600 heures
+ 7 heures (journée de solidarité)
= 1 607 heures annuelles travaillées

Article 2: Le protocole d'A.R.T.T. sera mis à jour

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 8. ATTRIBUTION DE CADEAUX AU PERSONNEL COMMUNAL

VU la délibération n° 11 du 15 octobre 2018 portant sur les dépenses imputées au compte 6232 « Fêtes et cérémonies », plus précisément portant sur l'attribution de cadeaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution d'un cadeau sous la forme d'un bon d'achat d'un montant de 50 € à l'apprenti affecté au service des espaces verts, Louis BECKER et de 40 € à l'agent en mission de service civique à l'école maternelle, Mélanie THOMAS.

POINT 9. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DANS LE CADRE D'UN MANDAT SPECIAL - CONGRES DES MAIRES 2021

Le 103ème Congrès des Maires s'est tenu à Paris du 16 au 18 novembre 2021. Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur la prise en charge des frais de transports par Messieurs François MULLER et Christian BOHN, adjoints au maire, ayant assisté à ce congrès la journée du 18 novembre dernier. Ils rendent compte des contacts pris à cette occasion en ce qui concerne les projets communaux 2022, entre autres l'installation d'une borne électrique, l'aménagement d'un skate park,...



VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 et L.2123-18

VU l'intérêt de la mesure

MM. MULLER François et BOHN Christian, adjoints au maire, ne prennent pas part au vote.

Sur proposition de Madame le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- APPROUVE la prise en charge des frais de transports SNCF d'un montant de 254.60 € engagés dans le cadre d'un mandat spécial leur ayant permis d'assister à ce congrès

- DIT que la dépense sera comptabilisée au budget au compte 6532

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 10. FERMAGE: RENOUVELLEMENT DE BAUX

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'échéance de baux de location de terrains communaux. Les preneurs pouvant se prévaloir du statut juridique du fermage en application des dispositions de l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2001 ont droit au renouvellement du bail pour une nouvelle période de 9 ans.

Le renouvellement des baux ci-dessous est proposé aux anciens preneurs :

Preneur	Désignation de la parcelle			Superficie			
Treneur	Ban communal	Lieu-dit	Section Parcelle	en ares	Culture	Période	
JEHL FRANCK	BERGHEIM	AESCHBRUECH	S 35 P 13	24,43	Тепте	11.11.2020 au 10.11.2029 pour 9 ans (régularisation)	
JEHL FRANCK	BERGHEIM	BUEHL UND HAGENBACH	S 33 P 206	18,31	Тегге	11.11.2017 au 10.11.2026 pour 9 ans (régularisation)	
FUCHS SARL	GUEMAR	ORSCHWEIERER RIED	S 13 P 01 (pour partie)	1 000,00	Тепте	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
SCHWEIN EARL	GUEMAR	ORSCHWEIERER RIED	S 13 P 01 (pour partie)	257,40	Pré	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
JEHL FRANCK	GUEMAR	ORSCHWEIERER RIED	S 13 P 08 (pour partie)	947,14	Тегге	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
JEHL STEPHANE	GUEMAR	ORSCHWEIERER RIED	S 13 P 08 (pour partie)	947,14	Тегге	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
JEHL THOMAS	GUEMAR	ORSCHWEIERER RIED	S 13 P 08 (pour partie)	947,14	Тепте	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
JEHL FRANCK	GUEMAR	ST-PILTER RIED	S 12 P 06 (pour partie)	478,26	Тегге	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
JEHL STEPHANE	GUEMAR	ST-PILTER RIED	S 12 P 06 (pour partie)	478,26	Тепте	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
JEHL THOMAS	GUEMAR	ST-PILTER RIED	S 12 P 06 (pour partie)	478,26	Тегге	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
EARL HAUMESSER	GUEMAR	ST-PILTER RIED	S 12 P 06 (pour partie)	478,26	Тегге	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
STREITMATTER THIERRY	GUEMAR	ST-PILTER RIED	S 12 P 06 (pour partie)	478,26	Тепте	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
STREITMATTER THIERRY	GUEMAR	BERGHEIMER RIED	S 14 P 01 (pour partie)	563,30	Тепте	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	
EARL HAUMESSER	GUEMAR	BERGHEIMER RIED	S 14 P 01 (pour partie)	563,30	Тепте	11.11.2021 au 10.11.2030 pour 9 ans	

P.V. du 29.11.2021

VILLE DE BERGHEIM

Sur proposition de Madame le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le renouvellement des baux comme présenté ci-dessus
- AUTORISE le Maire à signer tous actes à intervenir à cet effet

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 11. TARIFS COMMUNAUX 2022

Sur proposition de Madame le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECID**E de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2022, les tarifs publics figurant sur l'état annexe ci-joint. Les prix s'entendent toutes taxes comprises

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 12. <u>AMENAGEMENT D'ILOTS DE FRAICHEUR SIS ROUTE DU VIN ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU GERPLAN 2022</u>

Sans objet.

POINT 13. RAPPORT DES COMPTES RENDUS DE COMMISSIONS

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil d'administration s'est réuni le 05 octobre 2021 sous la présidence de Madame le Maire. Rapporteur de séance : Elisabeth SCHNEIDER.

La Commission de la Communication

La commission s'est réunie le 06 octobre 2021 sous la présidence de Madame le Maire. Il est précisé que le bulletin Bergheim Regards 2021 est en cours de finalisation par Bulle & Co pour un coût de 4 557.60 € TTC (établi sur la base de 40 pages), financé à hauteur de 3 600 € vu les insertions publicitaires. Il est noté également que Bulle & Co sera chargé d'établir à l'avenir les bulletins trimestriels Bergheim Infos, dépense à inscrire au budget primitif 2022.

Rapporteur de séance : Elisabeth SCHNEIDER.

Les Commissions Réunies (Conseil Municipal)

Les commissions se sont réunies le 19 octobre 2021, sous la présidence de Madame le Maire.

Rapporteur de séance : Elisabeth SCHNEIDER.

La Commission de l'Environnement et du Fleurissement

La commission s'est réunie le 21 octobre 2021 pour assister à une réunion de la Commission de suivi de la gravière.

Rapporteur de séance : François MULLER.

La commission s'est réunie le 30 octobre 2021 sous la présidence de Monsieur François MULLER.

Rapporteur de séance : François MULLER.

La Commission d'Appel d'Offres

La commission s'est réunie le 04 novembre 2021 sous la présidence de Madame le Maire.

Rapporteur de séance : Elisabeth SCHNEIDER.

Le Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Le comité s'est réuni le 09 novembre 2021 sous la présidence de Monsieur Nicolas THIRIAN.

Rapporteur de séance : Nicolas THIRIAN.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni les 20 octobre et 17 novembre 2021 sous la présidence de Madame le Maire. Rapporteur de séance : Rosalie STAEHLY GOMES.

Les rapports sont annexés au procès-verbal.

POINT 14. POINT DIVERS - COMMUNICATIONS

14.1 Dossiers d'urbanisme

Le rapport des dossiers d'urbanisme pour la période du 08 septembre au 23 novembre 2021 tel qu'établi par le service de l'urbanisme, est annexé au présent procès-verbal.

Pour mémoire, les dossiers d'urbanisme sont consultables, de préférence, les vendredis de 17H à 18H, les 03 et 17 décembre 2021.

14.2 Acquisition d'un ordinateur portable pour l'école primaire

Suite à une demande de la directrice de l'école des Remparts portant sur le remplacement d'un ordinateur défectueux, le Conseil Municipal prend acte et approuve, à l'unanimité, l'acquisition d'un PC portable pour la classe de CE2/CM1, auprès de Micro Composants Boutique de 68-Sundhoffen pour un montant de 973 € TTC, dépense imputée à l'article 2183 du budget primitif.

14.3 Communications de Madame le Maire

Le Conseil Municipal est informé:

- Par courriel du 18/11/2021, les élus ont noté la mise à l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Sablières LEONHART dans notre commune du 15 novembre au 17 décembre 2021, et sont invités à faire part d'éventuelles observations et propositions sur le projet, précisant que ce point sera inscrit à la prochaine séance, pour avis.
- Le Conseil Municipal prend acte des comptes rendus du Comité du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin des 15/06/2021 et 28/09/2021, ainsi que de la note de synthèse du 02/11/2021 (transmis par courriels respectivement les 21/09/2021 et 28/10/2021).
- Le Conseil Municipal prend acte du procès-verbal des délibérations du Comité-directeur du SIE de Bergheim, Saint-Hippolyte et Environs, réuni le 29/09/2021 (transmis par courriel en date du 05/10/2021).
- Le Conseil Municipal prend acte du procès-verbal des délibérations du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, réuni le 30/09/2021 (transmis par courriel en date du 25/11/2021).
- Monsieur Hubert THIRIAN, locataire du logement communal sis 50 rue du Vieil Hôpital, de type F3 au RDC, pour un montant de loyer mensuel de 442 € (hors charges), résilie son contrat de location à effet du 1^{er} mars 2022. Le Conseil Municipal prend acte qu'il sera établi, le cas échéant, un mandat de location sans exclusivité avec l'agence immobilière IMMO EVOLUTIS de 68-Bergheim pour sa remise en location.

14.4 Compte-rendu de la Fête de la Nature

Monsieur François MULLER, adjoint au maire rend compte du programme et des actions menées dans le cadre et suite à la Fête de la Nature, qui a rencontré un vif succès et sera renouvelée en 2022. A cette occasion, il est également envisagé l'organisation d'un marché de producteurs Bio.

14.5 Dates à retenir

- 04/12/2021 à 17H: Concert à l'église Notre Dame de l'Assomption, « En route vers Noël... », donné par l'association des Sociétés Chorales d'Alsace
- 05/12/2021 : Passage du Saint Nicolas en calèche, à partir de 14H
- Du 26/11/2021 au 07/01/2022 : Chemin des Crèches (programme publié sur le site : https://www.ville-bergheim.fr/)
- 07/12/2021 à 18H au CSC : Réunion des Commissions Réunies (le conseil municipal)
- 10/12/2021 à 18H30 : Inauguration du Marché de Noël, place du Dr Pierre Walter
- 10-11-12/12/2021 : Marché de Noël, place du Dr Pierre Walter
- 20/12/2021 à 18H au CSC : réunion du Conseil Municipal (sauf contre-ordre)
- 24 et 31/12/2021 : Fermeture des bureaux de la mairie l'après-midi.

POINT 15. QUESTIONS DIVERSES

Le point est traité et rédigé par Monsieur Frédéric PLATZ, Conseiller Municipal:

- Monsieur Georges LISCHETTI indique que des touristes ont fait le constat que l'éclairage dans le centre du village est relativement faible (même lorsque l'éclairage est allumé).
- Monsieur Frédéric PLATZ demande ce qu'il est envisagé de faire quant à l'éclairage des Remparts Sud : une étude est en cours pour le remplacement des spots par des Led.
- Monsieur Jean-Paul LEY précise que de la même manière l'éclairage des platanes au niveau des Lavandières n'est plus en état de fonctionnement.
- Madame le Maire informe du constat fait de nouvelles dégradations de bâtiments publics (tags, ...), précisant qu'un des jeunes mis en cause a été identifié et fera l'objet d'une convocation.
- Suite à une intervention de Madame Patricia BECKER, Monsieur François MULLER informe qu'il reste à installer une pompe pour assurer le bon fonctionnement de la fosse technique de la fontaine, précisant que l'application de 3 couches imperméables supplémentaires ont été nécessaires pour garantir une étanchéité totale du bassin en pierre naturelle. D'autre part, il signale que des végétaux, récemment plantés dans les espaces verts place du Dr Pierre Walter, auraient été retirés ou dérobés. A suivre.
- Monsieur François MULLER informe que les travaux d'aménagement de la RD1bis au niveau du Centre Sportif et Culturel seront prochainement réceptionnés, précisant qu'il reste à réaliser les travaux de signalétique horizontale et l'installation des luminaires.

---oooOooo---

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 20 heures 26 minutes.

---0000000---

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2021

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2021
- 2. Désignation des secrétaires de séance et des questions diverses
- 3. Communication des décisions du Maire
- 4. Palmarès du concours communal du fleurissement 2021
- 5. Reprise de concessions en état d'abandon du cimetière communal
- 6. Participation financière de la collectivité à la protection sociale complémentaire Prévoyance des agents communaux
- 7. Décompte du temps de travail des agents publics
- 8. Attribution de cadeaux au personnel communal
- 9. Prise en charge des frais dans le cadre d'un mandat spécial Congrès des Maires 2021
- 10. Fermage: renouvellement de baux
- 11. Tarifs communaux 2022
- Aménagement d'îlots de fraîcheur sis route du Vin et demande de subvention au titre du GERPLAN 2022
- 13. Rapport des comptes rendus de commissions
- 14. Points divers Communications
- 15. Questions diverses

NOM & PRENOM	QUALITE	SIGNATURE	PROCURATION
SCHNEIDER Elisabeth	Maire		
MULLER François	1 ^{er} Adjoint		
MEDDAD Nadia	2ème Adjointe	Excusée, a donné procuration de vote à Mme Sidonie HALBOUT	
THIRIAN Nicolas	3ème Adjoint		
HALBOUT Sidonie	4ème Adjointe		Procuration de vote de Mme Nadia MEDDAD
BOHN Christian	5ème Adjoint		
ROLLI Gabrielle	Conseillère Municipale		
GOETTELMANN Rémi	Conseiller Municipal	Excusé	
LISCHETTI Georges	Conseiller Municipal		
DEISS Denis	Conseiller Municipal		
STEIB Fabienne	Conseillère Municipale		
ANTONI Sandrine	Conseillère Municipale	Excusée	of the second
PLATZ Frédéric	Conseiller Municipal		
BECKER Patricia	Conseillère Municipale		
STAEHLY GOMES Rosalie	Conseillère Municipale		
LEY Jean-Paul	Conseiller Municipal		COLUMN TO A STATE OF
HALLER Jean-François	Conseiller Municipal		
HEIMBURGER Corinne	Conseillère Municipale	Excusée, a donné procuration de vote à Mme Christine BOPP	
BOPP Christine	Conseillère Municipale		Procuration de vote de Mme Corinne HEIMBURGER



CONCOURS MAZSONS FLEURIES ANNUE 2021

					70000
CATEGORIE 1 Matton avec balcon on terrasse	CATEGORIE 2 Façado Floreia	CATEGORIE 3 Maison area parties	CATEGORIE 4 Commerce - Hefergenunt	CATEGORIE S Collecté	CATROOME &
BRUNET Jean-Pierre	MCLOT Marin	1° Pris	91 C		
KI/IT Jess-Cloude	POURIE Gibert	MULLER François	STAEHLY Maurice	ELAAG René	
RINN Érk STADLER ROME					
NDGG Comittigue	HALLER Fernand	NENTZ Robad		MULIER Jean	
HUMBRECHTACROISARD	HUMBRECHT Charles MGALER Parts	BOHN Jean-Jacques		Proposed (MIII)	
MARTINET Incopes	MULLER Parts	FRITSCH Jean Deals GENG Vivines et habelle			
		GROELL Jean-NotPHAAS Sandrs KRAFT Francis			
		KRENTZ Rémy			
		KURTYKA Bernard ZifitZL Birry			
XESTER Jean-Christophe	RARE Bettard	Jan Pré BALTHAZARD kan	WEYER Suzzeme	GILSON Fabina	
KROPP Eddy KUBLER René	DELVAL Jess-Chede RENSEL Mark-Louise (Icr)	Consors BEISSER BLECER Bruso		MERGNAN Yamid	
MOCLIN Lawrence MULLER-MARKE Prospoint	NIEBEL Girnel SURNER Gibert (Mine)	BOEN Robad BRALN' Roaf			
SIRE Pacal	The same of the sa	BUCKEL Jean-Charle			
THEREAN Georges		EDERLE Joseph FICHOU Gibs & QUESTEL Laure			
		GOETTELMANN Rémi KNICHEL Gibert			
		MERTZ Robert			
		NAVILIAT Richard PRUNKL François			
		STEFFAN Nicolai WAGNER Michieller			
		ZIRCEL learne	15€		
BRENDEL Vincent BRESSON Minima MEYER Films	DEISS Pierre FLLWEBER Locione	BOHN Richard	CREPIN René DA SILVA Ioné	MEX.L. Horst & BEDEZ Auréle RINN Robus	
CHAPOTEN	HALLER Philippe	COGNACO Marin FALTOT Nicolas & REBMANN Sachs	TO AME	SCHMITT Sophic	
DILLENSEGER Gérard HABERKORN Ladoric	MALVALIN Berder MUNIER Mirdel	FARNY Pierre FERBER Jean-Louis		UEBER Béstrice	
HASSE Fani (EFFUNC Lines)DELEAUNE Catherine		HAAG Edmond KUHN Eric			
MURER François Xavier		LEY Jean-Prod			
REINBOLD Bruss SIPP Germin		OPPERMANN Gibert PLATZ Augusts			
		RENAUD Giller STEFFAN Richard			
		TANNÉ O rieine VOGEL Parick			
BECKER Jean	BACHIR EL Buckè	AIXELMANN Laurest	r-50 E Duo Coiffore	K198FE Project	
ORISS Brighe	BALER Murie-Hillian	BLECER Jean Pierre	Gam BERGER	LFISFR Jurine	
GASSMANN Agade HABERKORN You	DEISS Denier HAAS Fascil & BUHR Brigger	BOPP Scrpt BORDICHENT Italia	PEZZERIA LE BASILIQUE	NURSEI Labiria	
KAMMERER André METZGER Amete	KREYER Year LANCHAS Fabrica	BRALN Roger BURGER Alphonse			
MURER Marie-Odde	LEJEUNE Lionel/DELEAUNE Cutherine	COGNACQ Jesses			
PERFER leng-lacques PLATZ Pridéric	MAIXIEN Marc WEISS Rémi	DA SILVA José DEISS Desis			
SCHUBNEL Habert SENGLER Frace		DEISS Paire DIETSCH Joseph			
STEFFAN Jenn THOMAN Jérônje		KELLERKNECHT kan-Louis KELLERKNECHT SyMe			
THOMAS MANUE		KOCH Fernand			
		KURTYKA Charles (ghe) MASSON Jean-Pierre			
		MONSCH M. Chire & SCHARFF Read PHILIPIN Oliver			
		POUEY David RINN Jess-Paul			
		SCHMITT André			
		SCHOOL Jean-Marie SEISSER Jean-Case			
		SITTLER Christophe SPIELMANN SyMe			
		SURINER Joseph			
		THIRIAN Line: 11.RBIEZ Christophe/BERGERON Carole			
		VOGT Robert			1
		WELSCHINGER Chude			
DELSS Sylvain	BRENDEL Murie-Ambrinete	WELSCHINGER Claude ST Pet ANTONI Marc	r - 15 f Arisan BOUCHER	FERNANDEZ Séverke	
DELSS Sybnin MURER Charles FONCEL Jean-Marie	FIAT Donis GFISMAR Jean-Chards	ANTONI Marc Bild. Pierre	Arteen BOUCHER DEISS Jonn-Michel	HAAG Thomas	
MURER Charles FONCEL Jean-Marie MUITZ Medium	FIAT Donis GEISMAR Jens-Charle LORENTZ Francis	ANTONI Marc BRIL Pierre BOHN Amount/SCHWEBEL Nicole BRIGALDING Brighte	Artean BOUCHER DEISS Jean-Michel FREYBURGER André KURLER Jean		
MURER Charles FONCEL Jean-Marie	FIAT Desis CESSARA Icas-Chards LORENTZ Francis PRIEUR Françoise STREER Joseph	ANTONI Marc BRRL Pierre BOHN Autoins/SCHWEBEL Nicole	Arcinen BOUCHER DEISS Jenn-Michel FREYBURGER André	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Desis CEISMAR Jess-Cleack LORENTZ Francis PRIELR Françoise	ANTONI Marc BRILL Pere BRILL Pere BRICALDING Degine BRINGALDING Degine BRINGT Mere RRIGER Browned CARTIS San FERRER Gry	Aviana DUCLIER DEISS Jean-Michal PERS Jean-Michal RUBLER Jean La Com de Ball MORICE Yamich PLATZ Franço SANCHES Manuel	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRILL Parts BOHN Americs/SCHWEBEL Nicobe BRUCALDING Dinglin BRUNTZ Marc HILROER Barrand OURTIS Ins	Arisan BOUCHER DESS New Michel FREYBURGER André KURLER Ness La Com de Bulli MORICE Yamich FLATZ Franço	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRICADINO Degles BRICADINO Degles BRICATE Merc BRICATE	Ariese BOUCHER DUSS Sees Michel FREYBURGER André RUSERS less Le Cons de Dall MORICE Yamith FALTE Prançois SANCHES Mount STARREY OOMES Darie	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRICADINO Degles BRICADINO Degles BRICATE Marc BRICATE BRIC	Artions BOUCHER DUSS Sens Nicht FREYSKROER André KRURER Sens La Cous de Balle MORICE Yamsch PLATE Transpols SANCHES Mosent STARRILY COMES Darie TRIERAY Michele	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRICADINO Degles BRICADINO Degles BRICATE Marc BRICATE BRICA	Artions BOUCHER DUSS Sens Nicht FREYSKROER André KRURER Sens La Cous de Balle MORICE Yamsch PLATE Transpols SANCHES Mosent STARRILY COMES Darie TRIERAY Michele	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRIL Perer BRIL Perer BRIL Perer BRICATION Deglie BRICALINO Deglie BRICALINO Deglie BRICALINO Deglie BRICALINO Deglie BRICATE Marc BRICA	Artions BOUCHER DUSS Sens Nicht FREYSKROER André KRURER Sens La Cous de Balle MORICE Yamsch PLATE Transpols SANCHES Mosent STARRILY COMES Darie TRIERAY Michele	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRIL Perer BRIL Perer BRIL Perer BRICAMINISTICHWEBEL Nicole BRICALINO Deglies BRICALINO Deglies BRICATE Marc B	Artions BOUCHER DUSS Sens Nicht FREYSKROER André KRURER Sens La Cous de Balle MORICE Yamsch PLATE Transpols SANCHES Mosent STARRILY COMES Darie TRIERAY Michele	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRIL Perer BRIL Perer BRIL Perer BRIL Perer BRICAMINISTICHWEBEL Nicole BRICALINON Degline BRICALINON Degline BRICALINON Degline BRICALINON Degline BRICALINON DEGLINE BRICALINON BRICALINO	Artions BOUCHER DUSS Sens Nicht FREYSKROER André KRURER Sens La Cous de Balle MORICE Yamsch PLATE Transpols SANCHES Mosent STARRILY COMES Darie TRIERAY Michele	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRIL Perer BRIL Perer BRIL Perer BRIL Perer BRICAMINAS/CHWEBEL Nicole BRICALINO Deglas BRICATE Marc BRICATE MA	Artions BOUCHER DUSS Sens Nicht FREYSKROER André KRURER Sens La Cous de Balle MORICE Yamsch PLATE Transpols SANCHES Mosent STARRILY COMES Darie TRIERAY Michele	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRICADINO Degine BRICATION Degine BRICATION Degine BRICATE Marc BRICAT	Artions BOUCHER DUSS Sens Nicht FREYSKROER André KRURER Sens La Cous de Balle MORICE Yamsch PLATE Transpols SANCHES Mosent STARRILY COMES Darie TRIERAY Michele	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRICADINO Degine BRICADINO Degine BRICATO Degine BRICATO Degine BRICATO Marc BRICAT	Artions BOUCHER DUSS Sens Nicht FREYSKROER André KRURER Sens La Cous de Balle MORICE Yamsch PLATE Transpols SANCHES Mosent STARRILY COMES Darie TRIERAY Michele	HAAG Thomas	
MURER Cauries FONCEL Jean-Marie MUTZ Jérénne TRSSOT Jean-Prançois	FIAT Dasis GESSMAR Kon-Chande LORENTZ Francis FAREIR Françoise STREIB, Rossy SUTTER Parick	ANTONI Marc BRIL Port BRILL PORT	Arises BOUCHER DUSS Sees Michel FREYBRIGER André KNINEER Ness La Cose de Bulle MORICE Yennich FLATZ François SANCHES Mosen STABRIY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER	HAAG Thomas	
MUREA Concer SONCEL, Ivan Marx MUTE Lithers TISSOT Ame Proposis TRETREE George	FAT Deal GESMAN Ress Claude LORENTZ Frencis FREIR Frençois STREIR, Konry MUTTER Park THOMAS Alexandrs DI CASLO Anthony	ANTONI Marc BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRIL Port BRICALINO Degine BRICALINO Degine BRICALINO Degine BRICALINO Degine BRICALINO BRICALINO Degine BRICALINO	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYBRIGER André KNIRER fees La Cose de Bulle MORICE Yennich FLATZ François SANCHES Mosen STABRIY COMES Darie WISTUR SOMMELLER WISTUR SOMMELLER	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MUREA Courte SUNCEL, Ivan Marx MUTE Litheau TISSOT Ame Transis TRETINER Georgia All HERT Georgia WALATER Reprosed GERSTHAMNS Gebert DESS Ame Cheek	FART Dead GESSMAII Ress Chands LORENTZ Frencis FURILR Frençain STEURE Frençain STEURE Annuy SAUTTER FANCE THOUSE Annus	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYSKROCK André KRINEZE fees La Coss de Balle MORICE Yamsch FLATZ Fresqu's SANCHES Mosest STARRLY COMES Darie STARRLY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER BUILDERS AND	HAAC Thomas SPECHT	
MUREA Courte SONCEL Acus Marx MUTE Monte SOFT Ame Trayola TRESTREA George Althretic Courte with ALLYER Represed GRESTMANN Galer DESS has Couple DESS has Couple	GESSAM Rese Camb LORENT French FRUIR Ringole STREIR, Keup MYTER Prick THOMAS Alexandre OI CANLO Androry HENSEL Inter HENSEL Inter HALASSE Brown MALASSE Brown HALASSE BRO	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYBRIGER André KNIRER fees La Cose de Bulle MORICE Yennich FLATZ François SANCHES Mosen STABRIY COMES Darie WISTUR SOMMELLER WISTUR SOMMELLER	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MIRER Course SONCEL Acus Marx MUTE Month SOFT Ames Trayola TRESTREA Georgia Althrea Course with ALL TER Raymond CRESTMANN Galen DESS Nam Conde	GESSAM Rose GESSAM Rose LORENT French FRIER Frenche STRER, Kenry MYTER Prick THOMAS Abzandes OI CANLO Androny RESSEL Ione Farm MALASSE Brownel THOMAS THOMAS ADDRESSES RESSEL IONE FARM MALASSE Brownel THOMAS ADDRESSES	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYSKROCK André KRINEZE fees La Coss de Balle MORICE Yamsch FLATZ Fresqu's SANCHES Mosest STARRLY COMES Darie STARRLY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER BUILDERS AND	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MIRER Course SINNEL, Josephan MUTE Memory MUTE Memory MIRER Course WASALTER Raywood TRESTREAS Google Ashiner Course WASALTER Raywood GRESTRAMNO Galen ORSS Nam Conglo USCH Bady ORMOLUM Mark-Lomin USCH Bady OLMOLUM Mark-Lomin USCH Bady	FIAT Dasis CESSMAR Resonants LORENTZ Frencis FIRER Frequise STRERE, Koney MYTTER Park THOMAS Alexandre DI CASLO Anthony HENSEL, Non-Prime HENSEL, Non-Prime THOMAS Alexandre THOMAS THOMAS Alexandre	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL Pure BRIL Pure BRIL Pure BRIL Pure BRICALINO Brytis BRICALINO Brytis BRICALINO Brytis BRICALINO Brytis BRICALINO Brytis BRICALINO BRICALINO Brytis BRICALINO BR	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYSKROCK André KRINEZE fees La Coss de Balle MORICE Yamsch FLATZ Fresqu's SANCHES Mosest STARRLY COMES Darie STARRLY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER BUILDERS AND	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MUREA Courte SUNCEL, Ivan Marz MUTZ Lidens TISSOT Ame-Transis TRETRER Georgia All HERT Courte with ALL TER Rymond CHESTRANN Gibert DESS has Caused DISCH Richy MOHOULEN Mark-Lomba RURALER Frompis LURALER Frompis	GESSAM Rose GESSAM Rose LORENT French FRIER Frenche STRER, Kenry MYTER Prick THOMAS Abzandes OI CANLO Androny RESSEL Ione Farm MALASSE Brownel THOMAS THOMAS ADDRESSES RESSEL IONE FARM MALASSE Brownel THOMAS ADDRESSES	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL Pure BRIL Pure BRIL Pure BRICALINO Brytis BRICALINO Brytis BRICALINO Brytis BRICALINO Brytis BRICALINO Brytis BRICALINO Brytis BRICALINO BRICALINO Brytis BRICALINO BRICA	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYSKROCK André KRINEZE fees La Coss de Balle MORICE Yamsch FLATZ Fresqu's SANCHES Mosest STARRLY COMES Darie STARRLY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER BUILDERS AND	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MIRER Course SINNEL, Josephan MUTE Memory MUTE Memory MIRER Course WASALTER Raywood TRESTREAS Google Ashiner Course WASALTER Raywood GRESTRAMNO Galen ORSS Nam Conglo USCH Bady ORMOLUM Mark-Lomin USCH Bady OLMOLUM Mark-Lomin USCH Bady	GESSAM Rose GESSAM Rose LORENT French FRIER Frenche STRER, Kenry MYTER Prick THOMAS Abzandes OI CANLO Androny RESSEL Ione Farm MALASSE Brownel THOMAS THOMAS ADDRESSES RESSEL IONE FARM MALASSE Brownel THOMAS ADDRESSES	ANTONI Marc BRIL Port BRILL PORT BRICL PORT BRILL PORT BRILL PORT BRILL PORT BRILL PORT BRILL PORT B	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYSKROCK André KRINEZE fees La Coss de Balle MORICE Yamsch FLATZ Fresqu's SANCHES Mosest STARRLY COMES Darie STARRLY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER BUILDERS AND	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MIRER Course SINNEL, Josephan MUTE Memory MUTE Memory MIRER Course WASALTER Raywood TRESTREAS Google Ashiner Course WASALTER Raywood GRESTRAMNO Galen ORSS Nam Conglo USCH Bady ORMOLUM Mark-Lomin USCH Bady OLMOLUM Mark-Lomin USCH Bady	GESSAM Rose GESSAM Rose LORENT French FRIER Frenche STRER, Kenry MYTER Prick THOMAS Abzandes OI CANLO Androny RESSEL Ione Farm MALASSE Brownel THOMAS THOMAS ADDRESSES RESSEL IONE FARM MALASSE Brownel THOMAS ADDRESSES	ANTONI Marc BRIL Port BRILL PORT BRICL PORT BRILL PORT BRILL PORT BRILL PORT BRILL PORT BRILL PORT B	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYSKROCK André KRINEZE fees La Coss de Balle MORICE Yamsch FLATZ Fresqu's SANCHES Mosest STARRLY COMES Darie STARRLY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER BUILDERS AND	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MIRER Course SINNEL, Josephan MUTE Memory MUTE Memory MIRER Course WASALTER Raywood TRESTREAS Google Ashiner Course WASALTER Raywood GRESTRAMNO Galen ORSS Nam Conglo USCH Bady ORMOLUM Mark-Lomin USCH Bady OLMOLUM Mark-Lomin USCH Bady	GESSAM Rose GESSAM Rose LORENT French FRIER Frenche STRER, Kenry MYTER Prick THOMAS Abzandes OI CANLO Androny RESSEL Ione Farm MALASSE Brownel THOMAS THOMAS ADDRESSES RESSEL IONE FARM MALASSE Brownel THOMAS ADDRESSES	ANTONI Marc BRIL Port BRILL PORT	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYSKROCK André KRINEZE fees La Coss de Balle MORICE Yamsch FLATZ Fresqu's SANCHES Mosest STARRLY COMES Darie STARRLY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER BUILDERS AND	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MIRER Course SINNEL, Josephan MUTE Memory MUTE Memory MIRER Course WASALTER Raywood TRESTREAS Google Ashiner Course WASALTER Raywood GRESTRAMNO Galen ORSS Nam Conglo USCH Bady ORMOLUM Mark-Lomin USCH Bady OLMOLUM Mark-Lomin USCH Bady	GESSAM Rose GESSAM Rose LORENT French FRIER Frenche STRER, Kenry MYTER Prick THOMAS Abzandes OI CANLO Androny RESSEL Ione Farm MALASSE Brownel THOMAS THOMAS ADDRESSES RESSEL IONE FARM MALASSE Brownel THOMAS ADDRESSES	ANTONI Marc BRIL Pure BRIC	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYSKROCK André KRINEZE fees La Coss de Balle MORICE Yamsch FLATZ Fresqu's SANCHES Mosest STARRLY COMES Darie STARRLY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER BUILDERS AND	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MIRER Course SINNEL, Josephan MUTE Memory MUTE Memory MIRER Course WASALTER Raywood TRESTREAS Google Ashiner Course WASALTER Raywood GRESTRAMNO Galen ORSS Nam Conglo USCH Bady ORMOLUM Mark-Lomin USCH Bady OLMOLUM Mark-Lomin USCH Bady	GESSAM Rose GESSAM Rose LORENT French FRIER Frenche STRER, Kenry MYTER Prick THOMAS Abzandes OI CANLO Androny RESSEL Ione Farm MALASSE Brownel THOMAS THOMAS ADDRESSES RESSEL IONE FARM MALASSE Brownel THOMAS ADDRESSES	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYSKROCK André KRINEZE fees La Coss de Balle MORICE Yamsch FLATZ Fresqu's SANCHES Mosest STARRLY COMES Darie STARRLY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER BUILDERS AND	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MIRER Course SINNEL, Josephan MUTE Memory MUTE Memory MIRER Course WASALTER Raywood TRESTREAS Google Ashiner Course WASALTER Raywood GRESTRAMNO Galen ORSS Nam Conglo USCH Bady ORMOLUM Mark-Lomin USCH Bady OLMOLUM Mark-Lomin USCH Bady	GESSAM Rose GESSAM Rose LORENT French FRIER Frenche STRER, Kenry MYTER Prick THOMAS Abzandes OI CANLO Androny RESSEL Ione Farm MALASSE Brownel THOMAS THOMAS ADDRESSES RESSEL IONE FARM MALASSE Brownel THOMAS ADDRESSES	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL	Artions BOUCHER DOUSS fees Michal FREYSKROCK André KRINEZE fees La Coss de Balle MORICE Yamsch FLATZ Fresqu's SANCHES Mosest STARRLY COMES Darie STARRLY COMES Darie WISTUR SOMMELER WISTUR SOMMELER BUILDERS AND	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MUREA Conche SONCEL, Josephan MUTE Meme TISSOT Jenn-Propole TRESTREM Georgie TRESTREM Georgie SINGER GEORGIE SI	GESMAN Rose Cleans LORENT Romes FREIR Rospole STREIR, Rospole STREIR, Rospole STREIR, Rospole STREIR, Rospole STREIR, Lowy MITTER Park THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs THOMAS Lower Form MITTER LOWER FORM MITTE	ANTONI Marc BRIL Perer PERER Perer BRIL PERER PERER PERER BRIL PERER PERER BRIL PERER PERER BRIL PERER	Artises BOUXISES DUSSS Sees Michal FREYBRIGGE André KINBER Ness La Coss de Bulle MORUES Yesnick FLATZ François SANCHES Mosen STABRIY COMES Darbi TURIAN Michal WISTUR SOMMELLER - 124 BALBEIDEN Aurties Ches TLES AMANDIRAS SPIELMANN Domnine	CASPAR Emission & MERICALING Industry DELAYENCE Annahus & SE ASSESSION In	
MIRER Course SINNEL, Josephan MUTE Memory MUTE Memory MIRER Course WASALTER Raywood TRESTRESS Google Ashiner Course WASALTER Raywood GRESTRAMN Galen DESS Nam Conglo DESS Nam Conglo USCH Endy ORMOLUM Mark-Lomin USCHETT Google	GESTAM Rose Create LORENT Frames FREER Françoise STREER, Knopp SMYTER Parks THOMAS Alexandre THOMAS Alexandr	ANTONI Marc BRIL Perer Britan BRIL Perer BRIL PERER Britan BRIL PERER BRITA BRITAN BRITAL	DISSES Sees Michael FREYBRIGGE André KINBER Sees La Coss de Bille MORUES Yemich FLATZ François SANCHES Mosen STABRIY COMES Darie TRIERAN Michael WISTUR SOMMELLER LE SAMANDIES MORE SEES MANUELLER SEES MANUELLER SEES MANUELLER BERNAMMELLER B	IGAN Tromas SPECIT CASTAR Essensit & MERCELLING labels	
MIRER Courts SONSEL Jose STONSEL JOSE MUTZ Johns TISSOT Jose Trapols TIMENT Courts STONSEL JOSE TIMENT Courts TIMENT C	GESTAR Robert CENTAL Proces DI CARLO Anthony RENNEL STRONG STRERE, Komy MYTTER Pork THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs THOMAS THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs METALE Tree SECTA Robert Commits BOLLI MALTER WINDHOLTZ Suphan MALGREN Res M	ANTONI Marc BRIL Perer Browned CARTIS In FERRER UP BRILLER Year BRINDER Termed BRINDER Termed BRINDER Termed BRINDER Termed EANDERER Termed EANDERER Termed EANDERER Termed EANDERER Desired EANDERER DESIR	Artises BOUCHER DUSS Seas Michal FREYBRICER André KINBER Seas La Coss de Balle MORCE Yennich FLATE François SANCHES Morcel STARRY COMES Darie WISTUR SOMMELLER - 186 - RUSS SAMANDIRAY SPEEMANN Danable Ballenger's RESNALER	CASPAR Emission & MERICALING Industry DELAYENCE Annahus & SE ASSESSION In	
MIRER Courts SONSEL Jose STONSEL JOSE MUTZ Johns TISSOT Jose Trapols TIMENT Courts STONSEL JOSE TIMENT Courts TIMENT C	GESSAMA Resonant LORENTZ French FREER Frenche STREER, Kenry MYTTER Preks THOMAS Abstandes THOMAS Abstandes DI CASLO Anthony HENSEL Iven Free MALASE Brownel THOMAS Abstandes SECT. Robot Commercial	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL BRIL BRIL BRIL PURE BRIL BRIL PURE BRIL BRIL BRIL BRIL BRIL BRIL BRIL BRIL	DUSS See Michal FREYBRICER André KRIBER See La Coss de Bull MORCE Yemich FLATE François ANACHES Moreel STARRY COMES Darie WISTUR SOMMELLER RELIGIESTEN Andréise Gene "US AMANDIRS" SPIELMANN Demake Bankagerie RESNALER HADAMORILY Adries MAYER André	CASPAR Emission & MERICALING Industry DELAYENCE Annahus & SE ASSESSION In	
NUREE Concentration of the Contentration of the Con	GESTAR Robert CENTAL Proces DI CARLO Anthony RENNEL STRONG STRERE, Komy MYTTER Pork THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs THOMAS THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs THOMAS Alexandrs METALE Tree SECTA Robert Commits BOLLI MALTER WINDHOLTZ Suphan MALGREN Res M	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL PURP Britan BRI	DISSIS Sines Nichel FREYBRICER André KINEER Inne La Coss de Bille MORCE Yennich FLATZ François SANCHES Mosen STABRICY COMES Darie TRIERAN Michel WISTUR SOMMELLER LE COSS DAMELLER LE COSS DAMELLER LE COSS DAMELLER STABRICY COMES Darie BILDERAN Michel WISTUR SOMMELLER BALBERES Andrés Chen TLES AMANDIRAS SPIELMANNI Domnine BRANCHES MOSEN METER Andrés MOTURE AND	CASPAR Emission & MERICALING Industry DELAYENCE Annahus & SE ASSESSION In	
NUREE Concentration of the Contentration of the Con	GESSAMA Resonant LORENTZ French FREER Frenche STREER, Kenry MYTTER Preks THOMAS Abstandes THOMAS Abstandes DI CASLO Anthony HENSEL Iven Free MALASE Brownel THOMAS Abstandes SECT. Robot Commercial	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL PURP Bril BRIL Pure BRIL PURP Bril BRIL BRIL PURP BRIL BRIL BRIL PURP BRIL BRIL BRIL BRIL BRIL BRIL BRIL BRIL	DISSIS Sines Nichel FREYBRICER André KINEER Inne La Coss de Bille MORCE Yennich FLATZ François SANCHES Mosen STABRICY COMES Darie TRIERAN Michel WISTUR SOMMELLER LE COSS DAMELLER LE COSS DAMELLER LE COSS DAMELLER STABRICY COMES Darie BILDERAN Michel WISTUR SOMMELLER BALBERES Andrés Chen TLES AMANDIRAS SPIELMANNI Domnine BRANCHES MOSEN METER Andrés MOTURE AND	CASPAR Emission & MERICALING Industry DELAYENCE Annahus & SE ASSESSION In	
NUREE Concentration of the Contentration of the Con	GESSAMA Resonant LORENTZ French FREER Frenche STREER, Kenry MYTTER Preks THOMAS Abstandes THOMAS Abstandes DI CASLO Anthony HENSEL Iven Free MALASE Brownel THOMAS Abstandes SECT. Robot Commercial	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL	DISSIS Sines Nichel FREYBRICER André KINEER Inne La Coss de Bille MORCE Yennich FLATZ François SANCHES Mosen STABRICY COMES Darie TRIERAN Michel WISTUR SOMMELLER LE COSS DAMELLER LE COSS DAMELLER LE COSS DAMELLER STABRICY COMES Darie BILDERAN Michel WISTUR SOMMELLER BALBERES Andrés Chen TLES AMANDIRAS SPIELMANNI Domnine BRANCHES MOSEN METER Andrés MOTURE AND	CASPAR Emission & MERICALING Industry DELAYENCE Annahus & SE ASSESSION In	
NUREE Concentration of the Contentration of the Con	GESSAMA Resonant LORENTZ French FREER Frenche STREER, Kenry MYTTER Preks THOMAS Abstandes THOMAS Abstandes DI CASLO Anthony HENSEL Iven Free MALASE Brownel THOMAS Abstandes SECT. Robot Commercial	ANTONI Marc BRIL Perer Browne CANTIS San FERRER UP BRIL PERER Browne BRIL PERER Browne BRILLER Vere BRILLER Willer BRILLER Vere BRILLER Bridghte BRILLER Vere BRILLER Vere BRILLER Vere BRILLER Bridghte BRILLER Brita Britanne BRILL Britanne BRITL Britanne BRIT BRITANNE BRITT BRITANNE BRITT BRITANNE BRITT BR	DISSIS Sines Nichel FREYBRICER André KINEER Inne La Coss de Bille MORCE Yennich FLATZ François SANCHES Mosen STABRICY COMES Darie TRIERAN Michel WISTUR SOMMELLER LE COSS DAMELLER LE COSS DAMELLER LE COSS DAMELLER STABRICY COMES Darie BILDERAN Michel WISTUR SOMMELLER BALBERES Andrés Chen TLES AMANDIRAS SPIELMANNI Domnine BRANCHES MOSEN METER Andrés MOTURE AND	CASPAR Emission & MERICALING Industry DELAYENCE Annahus & SE ASSESSION In	
MIRER Courts SONZE Jean More MUTZ Jedne TISSOT Jean Parquis TIMENT Courts Courts TIMENT COURTS TIMEN	GESSAMA Resonant LORENTZ French FREER Frenche STREER, Kenry MYTTER Preks THOMAS Abstandes THOMAS Abstandes DI CASLO Anthony HENSEL Iven Free MALASE Brownel THOMAS Abstandes SECT. Robot Commercial	ANTONI Marc BRIL Pure BRIL	DISSIS Sines Nichel FREYBRICER André KINEER Inne La Coss de Bille MORCE Yennich FLATZ François SANCHES Mosen STABRICY COMES Darie TRIERAN Michel WISTUR SOMMELLER LE COSS DAMELLER LE COSS DAMELLER LE COSS DAMELLER STABRICY COMES Darie BILDERAN Michel WISTUR SOMMELLER BALBERES Andrés Chen TLES AMANDIRAS SPIELMANNI Domnine BRANCHES MOSEN METER Andrés MOTURE AND	CASPAR Emission & MERICALING Industry DELAYENCE Annahus & SE ASSESSION In	

TARIFS PUBLICS au 01/01/2022

DESIGNATION	TARIF			
DESIGNATION	2021	2022		
SERVICE ADMINISTRATIF				
Extrait de la matrice cadastrale	2,30 €	2,30 €		
Extrait de plans cadastraux				
→ format A4	2,30 €	2,30 €		
• format A3	4,60 €	4,60 €		
Photocopies:				
Tarif aux particuliers :				
• format A4 noir et blanc	0,30 €	0,30 €		
▶ format A4 couleur	0,60 €	0,60 €		
→ format A3 noir et blanc	0,45 €	0,45 €		
• format A3 couleur	0,90 €	0,90 €		
Tarif aux associations:				
• format A4 noir et blanc	0,15 €	0,15 €		
Format A4 couleur	0,30 €	0,30 €		
• format A3 noir et blanc	0,20 €	0,20 €		
• format A3 couleur	0,40 €	0,40 €		
Fax	0,30 €	0,30 €		
D.V.D.	10,00 €	10,00 €		
Livre "Bergheim vu par les artistes"	12,00 €	12,00 €		
Livre "A l'ombre du Vieux Tilleul"	38,00 €	38,00 €		
Annonces publicitaires (tous types de brochures)	50,000	30,00 €		
dimension grand format: 18 x 12 cm	380,00 €	380,00 €		
dimension moyen format: 8.5 x 12 cm ou 18 x 4.5 cm	230,00 €	230,00 €		
dimension petit format: 5.5 x 8.5 cm ou 8.5 x 5.5 cm	115,00 €	115,00 €		
Concessions au cimetière	113,00 0	115,00 €		
→ 10 ans - 2 m ²	168,00 €	168,00 €		
▶ 10 ans - 4 m ²	300,00 €	300,00 €		
30 ans - 2 m ²	369,00 €	369,00 €		
30 ans - 4 m ²	705,00 €	705,00 €		
Concessions type caveau	703,00 €	703,00 €		
→ 10 ans - 2 m ²	210,00 €	210,00 €		
10 ans - 4 m ²	375,00 €	375,00 €		
30 ans - 2 m ²	462,00 €	462,00 €		
30 ans - 4 m ²	882,00 €	882,00 €		
Droits d'emplacement au columbarium	802,00 €	002,00 €		
> 10 ans (nouvelle concession)	336,00 €	336,00 €		
	840,00 €			
• 30 ans (nouvelle concession)	840,00 €	840,00 €		
SERVICE POLICE				
Droit de place				
→ stand - le ml	1,00 €	1,00 €		
 véhicule ambulant - sans électricité - droit forfaitaire 	3,00 €	3,00 €		
 véhicule ambulant - avec électricité - droit forfaitaire 	4,00 €	4,00 €		
stationnement de cirque - droit forfaitaire / jour	15,00 €	15,00 €		
→ exposition de voitures - droit forfaitaire / jour	45,00 €	45,00 €		
→ camion outillage - ½ journée	40,00 €	40,00 €		
▶ stand ambulant	20,00 €	20,00 €		
+ forfait poubelle	20,00 €	20,00 €		
• terrasse de restaurant / m² (par an)	20,00 €	20,00 €		
(service à table, pour consommation sur place, hors comptoir)				

DESIGNATION	TARIF			
DESIGNATION	2021	2022		
STATIONNEMENT				
nmenthis 12 Shand Rue (2016) with restly Vitax Mantin)				
→ loyer trim./emplacement	70,00 €	70,00 €		
arkings de la Synàgogue et me des Vignerona (proche de la hibliothèque)				
loyer trim./emplacement	60,00 €	60,00 €		
imenble rue des Chevaliers				
loyer trim. / emplacement - places non couvertes	90,00 €	90,00 €		
loyer trim. / emplacement n° 9 non couvert	45,00 €	45,00 €		
loyer trim. / emplacement - places couvertes wkings dit de e la Poste o	105,00 €	105,00 €		
▶ loyer annuel pour 3 emplacements	720,00 €	720,00 €		
arages - 4a rue des Remparts Nord				
→ loyer trimestriel - Garages n° 1 et 2	210,00 €	210,00 €		
loyer trimestriel - Garage n° 3	300,00 €	300,00 €		
Charges annuelles (électricité)	50,00 €	50,00 €		
arage - 3 place du Dr Pierre Walter				
• loyer trimestriel	150,00 €	150,00 €		
SERVICE TECHNIQUE				
Régie communale				
> main-d'œuvre	40,00 €	40,00		
› forfait de déplacement	20,00 €	20,00		
· contrôle des branchements d'assainissement (neuf ou existant)	120,00 €	120,00		
ocation de matériel				
pompe - tarif par jour	40,00 €	40,00		
camion avec conducteur - tarif horaire	50,00 €	50,00		
tractopelle avec conducteur - tarif horaire	75,00 €	75,00		
remorque - tarif par jour	50,00 €	50,00		
• tracteur avec conducteur - tarif horaire	50,00 €	50,00 60,00		
débroussailleuse sur tracteur avec tarif horaire nacelle avec conducteur	60,00 €	00,00		
- tarif horaire	75,00 €	75,00		
- tarif ½ journée	200,00 €	200,00		
- tarif 1 journée	350,00 €	350,00		
Sonorisation → tarif journalier pour les associations (caution 450 €)	30,00 €	30,00		
orfait de consommation d'eau travaux et constructions	150,00 €	150,00		
articipation pour le Financement de l'Assainissement Collectif fixée par décisi	on du C.M. n° 11 du 18 juin 201	2		
SERVICE INCENDIE	FORFAIT			
Ascenseur bloqué	100,00 €	100,00		
lettoyage ou dégagement de la chaussée	100,00 €	100,00		
Capture d'animal exotique	50,00 €	50,00		
Capture d'animal execuçue	50,00 €	50,00		
Récupération d'animal blessé sur VP	50,00 €	50,00		
SERVICE INCENDIE	FORFAIT			
Abus d'épuisement (assèchement de locaux)	50,00 €	50,00		
Destruction de nid d'hyménoptères	40,00 €	40,00		
SERVICE DU TOURISME				
→ Guide randonnées	2,00 €	2,00		
Brochure historique	0,30 €	0,30		
BIBLIOTHEQUE				
Cotisation livres - adulte + de 16 ans	8,00 €	8,00		
Cotisation livres - CD - DVD tout public	18,00 €	18,00		
	12,00 €	12,00		
Cotisation CD - DVD (Multimédia) - tout public Location grilles d'exposition tarif aux associations (caution 75 €)	gratuit	grat		

	TARIF					
DESIGNATION	2021 2022					
MAISON DES SORCIERES						
Droit d'entrée (adultes & enfants + 14 ans)	3,00 €	3,00 €				
ACCUEIL DES ENFANTS DES ECOLES		5,000				
Accueil des enfants des écoles de 7h30 à 7h50 (prix par jour et par enfant)	1,50 €	1,50 €				
INSTALLATIONS SPORTIVES						
Location du terrain de sports et de ses annexes	150,00 €	150,00 €				
•						
Location de l'abri-vestiaire	Membre licencié d' une association locale Utilisateurs extérieurs	Membre licencié d' une association locale Utilisateurs extérieurs				
sans chauffage	40,00 € 140,00 €	40,00 € 140,00 €				
vavec chauffage	80,00 € 200,00 €	80,00 € 200,00 €				
Forfait poubelle	10,00 €	10,00 €				
Caution nettoyage	60,00 €	60,00 €				
SALLE DES SPORTS DU LANDGRABEN - DOJO						
Location pour une demi-journée (forfait)	30,00€	30,00 €				
Location pour une journée (forfait)	60,00 €	60,00 €				
ANCIENNE SYNAGOGUE						
Location pour une semaine (forfait)	60.00.6	(0.00.0				
Location pour deux semaines (forfait)	60,00 €	60,00 €				
	100,00 €	100,00 €				
CENTRE SPORTIF & CULTUREL ET AUTRES LOCAUX COMMUNAUX						
Participation annuelle aux frais de fonctionnement des locaux (eau, électricité, c	hauffaga)					
STLC	300,00 €	200.00.6				
Cercle St Sébastien	500,00 €	300,00 € 500,00 €				
SRB Foot	350,00 €	350,00 €				
Quilles Club	250,00 €	250,00 €				
Judo	250,00 €	250,00 €				
Accordéon Club	65,00 €	65,00 €				
Association Euphonie gestuelle « Harmonie »	0,00 €	150,00 €				
Amicale de la Classe 1958	50,00 €	50,00 €				
Association Les Joyeux Vignerons (association nouvellement créée)		75,00 €				
Les Ländler Fans (association nouvellement créée / pas d'utilisation salle)		0,00 €				
Donneurs de Sang	50,00 €	50,00 €				
A.P.P.	50,00 €	50,00 €				
Syndicat Viticole	50,00 €	50,00 €				
Moto Club	50,00 €	50,00 €				
Œuvres Sociales	50,00 €	50,00 €				
Association « Arc-en-Ciel »	50,00 €	50,00 €				
Comité des Fêtes Sapeurs-Pompiers	50,00 € 50,00 €	50,00 € 50,00 €				
Union des Commerçants et Artisans	0,00 €	0,00 €				
R'aide Aventure	50,00 €	50,00 €				
Activité gymnastique - Réseau APALIB	75,00 €	75,00 €				
Roller-Club	200,00 €	200,00 €				
Activité Country - Réseau APALIB (cessation d'activité)	0.00 €	0.00 €				
Association Géobiologie et Tradition	50,00 €	50,00 €				
Association Terre Neuve Haute Alsace	50,00 €.	50,00 €				
Association Les Fous de la Guitare (cours supprimés sur Bergheim)	0.00 €	0.00 €				
Association des parents d'élèves de l'école des Remparts	50,00€	50,00 €				
Club d'Epargne de Bergheim (point d'accueil transféré à la Boulangerie Bernauer)	0,00 €	0.00 €				
Association Au Fil de Bariga	150,00 €	150,00 €				
Divers - cours et/ou cycles spécifiques	20,00 €/séance	20,00 €/séance				

DECICALATION			IAKIF				
DESIGNATION				20	21	20	22
	CENTRE SP	ORTH &	CULTUR	ŒL			
A 1 (A E E E E E E E E E E	. Loca	tion des	salles	(O = - 1 2)	DESCRIPTION	GWALE GOV	
		Utilisateurs locaux		Utilisateurs extérieurs		Membre dirigeant d'une association locale	
Désignation des l	locaux		THE STREET	T.	ARIF		
		2021	2022	2021	2022	2021	2022
	sans chauffage	44,00 €	44,00 €	81,00 €	81,00 €	17,00 €	17,00 €
Salle rouge	avec chauffage	64,00 €	64,00 €	127,00 €	127,00 €	38,00 €	38,00 €
	sans chauffage	81,00 €	81,00 €	178,00 €	178,00 €	17,00 €	17,00 €
Salle verte	avec chauffage	127,00€	127,00 €	215,00€	215,00 €	38,00 €	38,00 €
	sans chauffage	121,00€	121,00 €	299,00 €	299,00 €	40,00 €	40,00 €
Hall (avec bar)	avec chauffage	203,00€	203,00 €	443,00 €	443,00 €	80,00 €	80,00 €
	sans chauffage	121,00 €	121,00 €			40,00 €	40,00 €
Sous-sol	avec chauffage	203,00€	203,00 €			80,00 €	80,00 €
1/2 Grande salle (avec bar)							
· manifestation payante	sans chauffage	184,00 €	184,00 €	368,00 €	368,00 €		
(bal, etc)	avec chauffage	316,00 €	316,00 €	531,00 €	531,00 €		
	sans chauffage	115,00€	115,00 €	276,00 €	276,00 €		
 autres manifestations 	avec chauffage	_177,00 €	177,00 €	430,00 €	430,00 €		
Grande salle (avec bar)							
manifestation payante	sans chauffage	276,00 €	276,00 €	552,00 €	552,00 €		
(bal, etc)	avec chauffage	462,00 €	462,00 €	797,00 €	797,00 €		
	sans chauffage	172.00 €	172.00 €	402,00 €	402,00 €		
autres manifestations	avec chauffage	266,00 €	266,00 €	645,00 €	645,00 €		
Forfait poubelle				10	0,00 €		
Autres							
> location verres		15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00
> location veries		40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00
· location plaque de cuisson		17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00€	17,00
location cuisine		44,00 €	44,00 €	52,00 €	52,00 €	44,00 €	44,00
location sono - manifestation sportive		25,00 €	25,00 €			25,00€	25,00
• location sono - autre manifest		52,00 €	52,00 €	52,00 €	52,00 €	52,00 €	52,00
→ location d'une chaise		0,90€	0,90 €	0,90 €	0,90€	0,90 €	0,90
location d'une table		1,75 €	1,75 €	1,75 €	1,75 €	1,75 €	1,75

TARIF

LOCATION DE LA GRANDE SALLE

Pour les associations locales, à partir de la 2^e manifestation : GRATUIT

Pour les utilisateurs extérieurs, à partir de la 2^e manifestation : TARIF UTILISATEURS LOCAUX

Caution grande salle: 450,00 Euros 225,00 Euros Caution sono:

Caution nettoyage (grande salle et locaux annexes utilisés): 80,00 Euros

LOCATION DU HALL

La location du hall pour un vin d'honneur ou une remise de médailles par une association locale, membre du Centre Culturel et Sportif est GRATUITE.

Le tarif de location du hall, dans le cadre d'organisation d'obsèques, est réduit de 50 %.

Caution nettoyage (hall et locaux annexes utilisés): 60,00 Euros

LOCATION DES SALLES

> sur 2 jours continus

2e journée = ½ tarif

> au-delà du 2e jour

tarif forfaitaire à négocier entre l'utilisateur et le Maire